**GRAMMAIRE ORALE INTÉRIORISÉE ET ENSEIGNEMENT**

**CENTRÉ SUR LES ACTES DE PAROLE**

**par**

**Matondo Kiese Fernandes**



***Image d’une activité de grammaire extraite de* Café Crème1*, méthode de français (1997), page 7.***

Après sa naissance, l’enfant commence naturellement à apprendre une langue comme moyen de communication indépendamment de son lieu de naissance. Il débute petit à petit à écouter avant de commencer petit à petit aussi à prendre la parole et, plus tard, à interagir à l’oral.

En Afrique, et partout dans le monde, il existe des locuteurs natifs des langues maternelles qui n’ont jamais été à l’école, mais qui possèdent un niveau très avancé de compétences de communication, à l’oral, dans leurs langues. Chacun de ces locuteurs maitrise parfaitement toutes les règles grammaticales existant dans sa langue, alors que personne parmi eux n’a eu des cours de grammaire de cette langue. Ce fait de ne pas avoir de cours de grammaire n’a pourtant pas empêché l’acquisition et l’intériorisation des règles grammaticaux existant dans la langue apprise. Ce fait est observable dans l’utilisation quotidienne de toutes les langues du monde apprissent oralement et maitrisées dans les mêmes conditions, c’est-à-dire sans aller à l’école.

En France, par exemple, tout bébé né sur ce territoire européen arrive au monde avec un niveau 0 de compétence de communication dans l’utilisation de la langue française qu’il maîtrisera plus tard et qui deviendra son système linguistique de référence. A l’âge de 5 ans environ, même sans aller à l’école, cet enfant français arrive déjà à atteindre au moins le niveau A1 d’utilisation de la langue française à l’oral. Il fait donc déjà un usage correct des composants, y compris grammaticaux, intégrés dans les actes de parole qu’il utilise, à ce niveau débutant de sa communication.

La question qu’on peut se poser est la suivante : est-il possible de faire un usage correct de la structure grammaticale d’une langue, dans la communication à l’oral, sans passer par l’enseignement de la grammaire de cette langue ? Les expériences d’acquisition des langues maternelles, dans le monde entier, montrent clairement que la réponse est oui !

Considérant le fait que tout processus d’acquisition de n’importe quelle langue (maternelle ou étrangère) se construit progressivement par étapes, certaines études linguistiques appliquées à la didactique des langues étrangères sont arrivées à des conclusions évoquant des possibilités d’adaptation pédagogique de certaines étapes d’apprentissage d’une langue maternelle à l’enseignement d’une langue étrangère. Alors, comment, peut-on adapter les expériences communicatives vécues par l’enfant en langue maternelle dans le processus d’enseignement-apprentissage d’une langue étrangère ?

Toutes les expériences d’acquisition des langues maternelles montrent que c’est sur la structure intégrale de l’acte de parole que se construit progressivement la capacité d’utilisation correcte de la langue et non sur la structure de la grammaire, qui, à bas âge (5 ans environ) n’existe pas, c’est-à-dire n’est pas visible comme telle. La grammaire est une structure qui s’acquiert de façon inconsciente ; elle existe à l’intérieur de l’acte de parole, élément mis en pratique par l’usager dans le recours au langage humain naturel en vue d’une intention de communiquer.

En 1956, [Célestin](https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A9lestin_Freinet) FREINET[[1]](#footnote-1) affirmait déjà que c'est en parlant qu'un enfant apprend à parler. Il a ainsi fait référence au tâtonnement expérimental et mis en évidence la pratique des essais et des erreurs. En d’autres termes, c’est en essayant de faire que l’enfant arrive à faire, bien sûr avec l’aide correctif implicite de ses proches (maman et papa, principalement) qui le guident constamment. La pédagogie de l’erreur trouve ses racines dans le processus d’apprentissage communicatif de l’enfant, notamment dans l’accompagnement de ses parents. Nous pouvons adapter l’affirmation de FREINET à l’enseignement du français langue étrangère en disant, par exemple : c’est en pratiquant le français qu’un apprenant-usager apprend à utiliser la langue française afin de devenir un usager francophone, bien sûr avec l’aide correctif implicite du professeur dans son rôle de guide.

Pour la didactique actuelle des langues étrangères, la centration sur l’apprenant signifie aujourd’hui, centration sur les actes de parole que cet apprenant doit acquérir pour pouvoir utiliser la langue en apprentissage. Il serait donc intéressant, pour l’enseignant, de chercher à reconstruire l’ambiance orale de cette langue en apprentissage en faisant recours à la pédagogie de l’erreur dans la réalisation de la classe de langue.

Au niveau A1 (niveau débutant) d’enseignement d’une langue étrangère, la pédagogie de l’erreur, intégrée dans la réalisation d’une leçon :

1. Permet à l’enseignant d’identifier, chez l’apprenant, les points de repère pratiques à prendre en compte pour pouvoir le guider dans l’acquisition correcte de la langue en apprentissage sans passer par des discours théoriques, à peu près comme dans les opérations correctives avec le petit enfant en phases d’acquisition de la langue maternelle ;
2. Aide l’enseignant à comprendre concrètement les points spécifiques de l’acte de parole dont les composants linguistiques (y compris grammaticaux) ne sont pas encore saisis par l’apprenant dans l’utilisation de l’acte en question ;
3. Permet à l’enseignant de montrer à l’apprenant l’usage convenable de l’acte de parole dans une situation pratique d’interaction orale, par exemple ;
4. Aide l’enseignant à se focaliser sur un point pratique dans la démarche d’acquisition correcte, par l’apprenant, d’éléments communicatifs de la langue en apprentissage ;
5. Permet à l’enseignant de mettre l’apprenant, de façon implicite, sur la voie de ce qu’il doit acquérir pour un usage correct de la langue en apprentissage sans nécessité de recourir à une démarche explicite de sa structure grammaticale comme dans l’opération corrective avec le petit enfant dans l’apprentissage de la langue maternelle.

Vous êtes professeur de français (ou futur prof en pratique pédagogique). D’une forme pratique (pas théorique), essayez de répondre à la question suivante :

À partir d’actes de parole, comment procéder, dans la réalisation d’une leçon, pour faire acquérir les règles grammaticales sans enseigner la grammaire ? Et, comment vérifier, à partir d’une activité communicative, si réellement ses règles ont étés intériorisées sans passer par un enseignement de la grammaire ? Expliquez votre démarche, sous forme d’une rédaction, en oubliant pas de donner des exemples pratiques pour mieux faire comprendre l’explication de votre démarche.

1. *Les méthodes naturelles dans la pédagogie moderne*, Bourrelier, Paris, 1956. [↑](#footnote-ref-1)